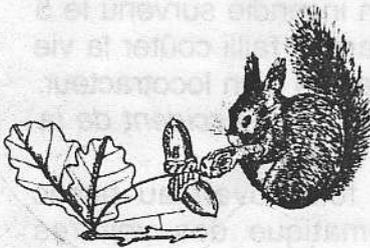
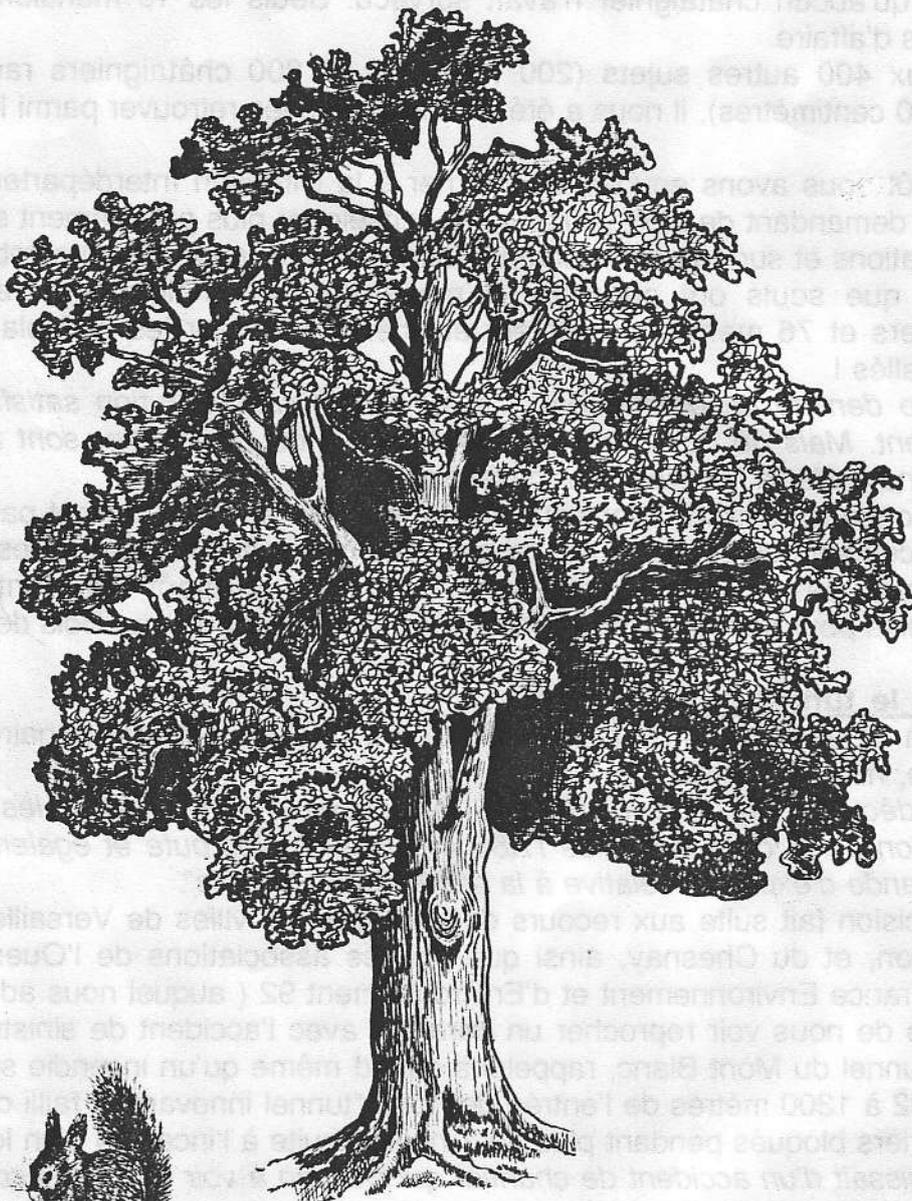


LE CHÊNE



La nouvelle loi d'orientation forestière, qui devrait être prochainement présentée au Sénat, prévoit malgré les effets de la tempête (43 millions de m³ renversés), une nouvelle augmentation de la production de l'ordre de 4 à 6 millions de m³ supplémentaires d'ici 2003. Les volumes annuels prélevés dans l'ensemble des forêts gérées par l'ONF devraient atteindre 20 millions de m³, soit une augmentation de l'ordre de 300 % depuis le début du siècle...!!

Constat inquiétant du Syndicat National des Agents Forestiers travaillant au sein de l'ONF qui justifie son statut d'Établissement public à caractère industriel et commercial et fait fi des fonctions écologique et socioculturelle de nos forêts.



Bilan de la tempête de 1999 à St Cucufa.

Dernière estimation : 4000 m3 de chablis soit 12000 arbres abattus.

Bilan du "reboisement" dans la parcelle 67.

En remplacement des 148 châtaigniers "abattus par erreur" (selon l'ONF), 20 châtaigniers et 10 merisiers de hautes tiges avaient été plantés courant avril 2001. En juillet dernier, nous sommes retournés sur le lieu de ces plantations, et avons constaté qu'aucun châtaignier n'avait survécu. Seuls les 10 merisiers semblent s'être tirés d'affaire.

Quant aux 400 autres sujets (200 merisiers et 200 châtaigniers racines nues hauteur 80 centimètres), il nous a été impossible de les retrouver parmi les ronciers

Le 16 août nous avons envoyé un courrier à la Direction Interdépartementale de l'ONF, lui demandant de bien vouloir nous renseigner plus précisément sur l'état de ces plantations et sur ce qu'elle compte faire pour leur suivi. Le 10 octobre on nous confirme que seuls ont survécu 10 merisiers hautes tiges. Par ailleurs, 42 châtaigniers et 76 merisiers, auraient été dénombrés sur les 400 plants racines nues installés !

"Une telle densité ne permet pas d'assurer une reconstitution satisfaisante du peuplement. Mais de nombreux semis et rejets de châtaignier sont apparus et nous allons veiller à favoriser leur croissance."

Cette réponse dilatoire de Monsieur François Virely ne nous permet pas d'espérer le remplacement des 20 sujets de hautes tiges qui n'ont pas pris racines.

Aujourd'hui, ces 2500 m2 rasés "par erreur" auraient pourtant été bien appréciés pour atténuer l'impact du futur puits de secours du "Bois de L'Etat".....

L'A86 et le tunnel sous le Bois.

Dans son "Journal de l'A86 à l'Ouest", COFIROUTE, concessionnaire et maître d'ouvrage, nous annonce:

"Par sa décision du 29 avril dernier, le Conseil d'Etat a validé les modalités d'attribution de la concession de l'A86 à l'Ouest à Cofiroute et également rejeté une demande d'expertise relative à la sécurité des tunnels".

Cette décision fait suite aux recours déposés par les villes de Versailles, Viroflay, Vaucresson, et du Chesnay, ainsi que par les associations de l'Ouest Parisien, d'Ile-de-France Environnement et d'Environnement 92 (auquel nous adhérons).

Au risque de nous voir reprocher un parallèle avec l'accident de sinistre mémoire dans le tunnel du Mont Blanc, rappelons quand même qu'un incendie survenu le 5 mars 2002 à 1300 mètres de l'entrée de notre "tunnel innovant" a failli coûter la vie à 19 ouvriers bloqués pendant plus de 7 heures suite à l'incendie d'un locotracteur.

<< Il s'agissait d'un accident de chantier qui n'a rien à voir avec un accident de la circulation >>, nous dit-on.

On s'empresse de nous rassurer en affirmant qu'une fois ouvert au public l'ouvrage sera équipé d'un système de détection automatique des voitures accidentées, de niches de sécurité disposées tous les 200 mètres et de refuges tous les 400 mètres.

Il n'empêche que 3 voies de circulation, parallèles, sur 2 niveaux superposés, dans un boyau de 10, 40 mètres de diamètre et de 10 kilomètres de long, sans bande d'arrêt d'urgence, ne peut que nous inquiéter en cas d'accident et surtout d'incendie.

Le Conseil d'Etat a cependant confirmé l'efficacité des dispositifs prévus pour la sécurité dans ce tunnel.

Souhaitons que les "Sages du Palais Royal" ainsi dénommés par Cofiroute, ne regretteront pas un jour d'avoir laissé construire, sans se préoccuper de nos mises en garde, ce "tunnel innovant" dont les premiers cobayes seront les usagers de notre Région.

Les puits de secours dans le Bois.

Nous avons contacté à la SOCATOP (Société de construction de l'autoroute de traversée de l'ouest parisien, maître d'oeuvre et entrepreneur) le responsable des puits de secours du tunnel Est dans le Bois de Saint Cucufa, afin de connaître leur état d'avancement.

En ce qui concerne "Les Hauts Bénards", parcelle 63, le creusement du puits (profondeur 65 m) est terminé ainsi que le bétonnage des parois. La réalisation de sa jonction avec le tunnel (rameau) devrait être achevée pour Noël. Suivra son équipement puis la réalisation de l'édicule de surface qui mettra fin aux travaux sur cette emprise en forêt, courant deuxième semestre 2003.

En décembre 2000, le déboisement de l'emprise du puits du "Bois de l'Etat" dans la parcelle 67 (4000 m² au lieu des 1500 m² nécessaires!) devait marquer le début des travaux. Certains matériaux avaient été acheminés par la route forestière du "Point de vue", en bordure de Saint François d'Assises, le périmètre du chantier délimité, les arbres bordant son chemin d'accès protégés. Ces travaux qui avaient démarré tambour battant sont interrompus depuis plus d'un an et leur reprise actuellement imprévisible tant qu'une solution ne sera pas trouvée au passage des camions, les municipalités de La Celle St Cloud et de Vaucresson n'en voulant pas sur leurs communes.

Conflit au sein de L'ONF.

Suite aux tempêtes de 1999 la Direction Générale de l'Office a engagé une réorganisation "*la plus grande de son histoire*"

Dans Actu Forêt, la feuille d'infos du Réseau Forêt de France Nature Environnement, on peut lire:

"Le projet de réorganisation qui doit être opérationnel en septembre 2002 prévoit que:

Les 26 directions régionales et départementales laissent place à 10 directions territoriales.

Les 300 divisions disparaissent au profit de 66 centres d'activités.

Les 700 groupes techniques seront remplacés par 500 unités opérationnelles de terrain".

La DG se heurte aux syndicats et aux personnels qui refusent ce "*bouleversement dans les services*".

Le Syndicat National des Agents Forestiers travaillant au sein de l'ONF affirme de son côté :

"Epuisés physiquement et moralement, il est demandé d'en faire toujours plus, alors que nous subissons déjà une pression constante de la part d'un très large public: usagers, ouvriers, exploitants, associations, mais surtout des élus qui nous font vertement part de leurs nombreux griefs à l'encontre de la gestion de l'établissement que nous représentons".

Il est regrettable qu'il ait fallu que les tempêtes de 1999 viennent ravager nos forêts et y détruire des millions d'arbres pour que l'ONF se pose des questions sur sa gestion productiviste et décide, sous la pression des associations et de certains "usagers" de revoir ses aménagements. Un tel changement dans ses habitudes ne pouvait que l'obliger à envisager un nouveau contrat avec l'Etat et à reconsidérer l'organisation de ses services.

"Notre principale activité consiste à la désignation des bois qui seront vendus, et au suivi du bon déroulement des exploitations. Cette opération appelée martelage n'a pas évolué depuis plusieurs siècles, si ce n'est en nombre de journées annuelles (10 fois plus depuis 1900). De ce fait, les agents forestiers sont

majoritairement atteints par des troubles physiques graves, dus aux milliers de coups de hachette qu'ils donnent parfois dans une seule semaine".

On serait tenté de sourire à la lecture de ce constat du SNAF concernant le martelage. Qui inventera la machine à marteler? On a bien inventé la tronçonneuse pour remplacer le "passe-partout"! Malheureusement la forêt autrefois presque naturelle a changé bien trop vite de visage et est devenue artificielle.

Le hêtre de la parcelle 92.

Un des plus gros d'Ile-de-France, âgé de 400 ans, reconnu par la Direction Générale de l'ONF comme **arbre remarquable d'intérêt national**, ce hêtre malheureusement touché par la tempête de 1999 a perdu deux de ses plus grosses branches et ces blessures exposées aux intempéries sont attaquées par des champignons.

L'Office, à qui nous avons demandé de bien vouloir faire le nécessaire pour le soigner, estime "qu'il n'y a pas nécessité de procéder à des soins particuliers" et se borne à en éloigner les promeneurs en prévoyant un "périmètre de sécurité"

Nous ne pensons pas que ce soit le bon moyen pour sauvegarder un arbre d'intérêt national et nous avons écrit le 6 février à Monsieur le Maire de Rueil, qui nous a souvent entendu, afin qu'il intervienne auprès de l'ONF.

Nous n'avons pas eu de réponse à ce jour.....(?)



L'étang de Saint Cucufa

Nous vous adressons tous nos meilleurs voeux pour 2003 et vous remercions de penser à renouveler votre adhésion:

**(chèque de 10 Euros à l'ordre des ABSC, 17 rue du Champrier
92500 Rueil Malmaison)**

E.mail : absc.@ifrance.com

<http://perso.wanadoo.fr/absc>